

La sécurité laser c'est primordial!

Nous vivons dans une ère où nous sommes de plus en plus en présence de rayonnement laser. Nous en retrouvons à chaque jour près de nous; pensons aux secteurs de la métallurgie, de la médecine, de l'esthétique, de la chirurgie dentaire, de la communication. Encore plus près de monsieur et madame tout le monde; le scanner à l'épicerie du coin, le lecteur DVD au salon, le pointeur laser du formateur à l'université et les rayons laser lors des spectacles.

Le laser a d'ailleurs fait les manchettes dernièrement, suite aux plaintes de pilotes canadiens qui se sont fait pointer un rayon laser dans les yeux lors d'un atterrissage! Un laser gazeux, fort probable à l'argon, qui éblouit et perturbe complètement la vue pour un instant! Bref, le rayon laser est présent partout où nous sommes!

Y-a-t-il un réel danger ? Certainement.

Le danger de certains lasers dépend de multiples facteurs, par exemple, la longueur d'onde : est-ce un laser gazeux CO₂ ou un laser solide ND-YAG?

La puissance du laser a un impact : est-ce un laser de 100 watts ou de 10 000 watts? Est-ce un laser à impulsions ou en continu?

Est-ce qu'on transporte le faisceau par miroirs ou par fibre optique?

Et finalement, est-ce que la sécurité des lieux est assurée par un **RESPONSABLE LASER?**

Saviez vous qu'une exposition directe aux yeux et à la peau par un rayon laser de classe 4, est risquée et que son utilisation requiert des précautions extrêmes?

Chez **MétalYa**, nous avons constaté que dans les entreprises utilisant une découpe laser, très peu d'employés connaissent les réels dangers de l'émission des rayons laser.

Les opérateurs de laser ou les opérateurs en maintenance peuvent être exposés à des rayonnements directs ou indirects. Plusieurs d'entre eux ignorent qu'il y a toujours des réflexions, sans compter les rayonnements laser infrarouges, les rayonnements visibles et les ultraviolets.

Les sources laser Nd-YAG, CO₂, fibré et même HeNe peuvent provoquer des brûlures. **Les dangers oculaires** sont importants pour certains lasers et peuvent occasionner des lésions souvent **irréversibles**.

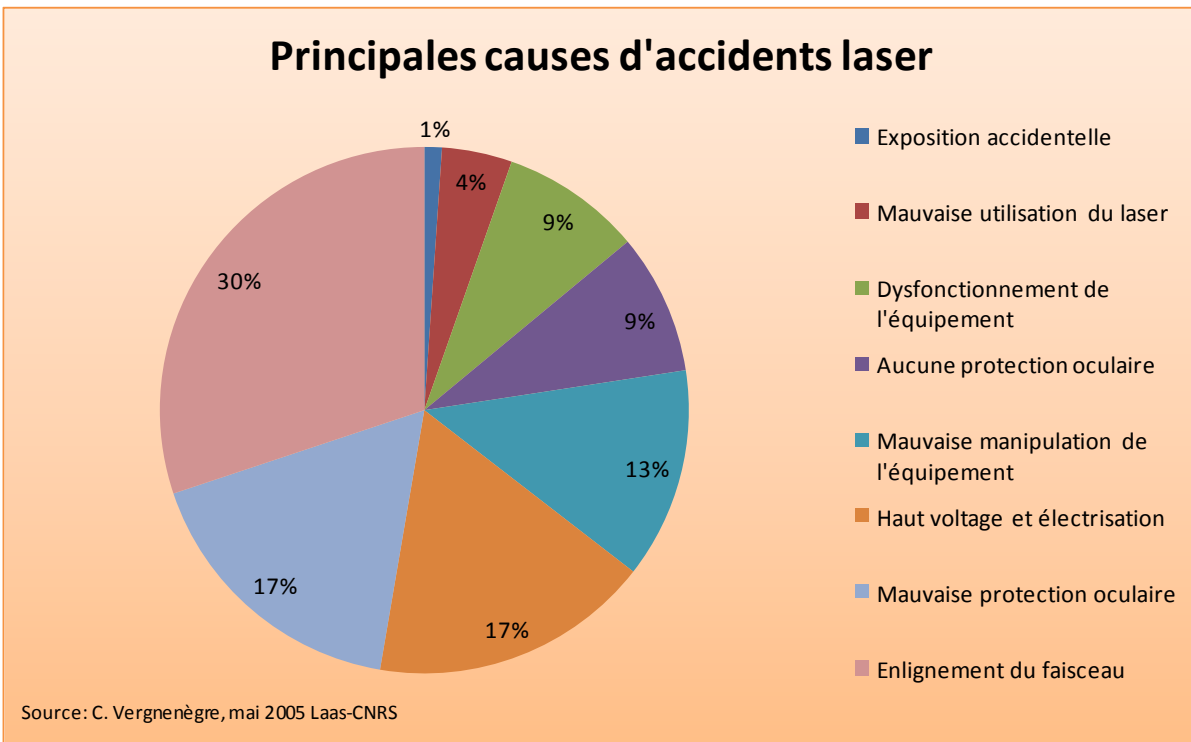
Les lasers entre 700 et 1400 nm sont les plus dangereux pour les yeux

Voici un aperçu des principales causes d'accidents en présence d'équipements utilisant une source laser. Les données sont marquantes :

Utilisez-vous les bonnes protections oculaires?

Les activités de maintenance sont-elles réalisées de façon sécuritaire dans votre entreprise?

Connaissez-vous les normes assujetties au capot de protection des appareils laser?
Est-ce que vos installations sont sécuritaires?



Pour en savoir davantage, contactez-nous.
MétalYa... un service et des solutions sur mesure

140, 4^e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Tél. : 418 856-9710

info@metalya.ca
www.metalya.ca